



Communiqué de presse

1 octobre 2020

Initiative pour des multinationales responsables: pour une économie responsable

Les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure soutiennent les revendications formulées dans l'initiative pour des multinationales responsables. Elle contribue à protéger les plus démunis et va dans l'intérêt des entreprises qui adoptent une attitude responsable.

Obliger les multinationales qui ont leur siège en Suisse et leurs filiales à respecter les droits humains et l'environnement dans leurs activités à l'étranger: tel est l'objectif poursuivi par l'initiative pour des multinationales responsables. Toute personne lésée par l'activité d'une multinationale suisse à l'étranger doit avoir la possibilité de déposer plainte en Suisse. Ces mêmes entreprises doivent être responsables des violations des droits humains ou des atteintes à l'environnement commises par leurs filiales.

Une large coalition des milieux de l'économie, de la politique et des œuvres d'entraide soutient les revendications portées par l'initiative. Dans le monde ecclésial, nombreuses sont les paroisses, les membres à titre individuel ou les Eglises nationales – parmi elles les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure – à porter l'initiative.

Pas de soupçon généralisé

Le Conseil synodal est convaincu que l'acceptation de l'initiative pour des multinationales responsables permettrait de disposer d'un instrument efficace de protection des droits des personnes défavorisées dans le Sud. Il se garde de poser un jugement stéréotypé sur les activités des multinationales suisses à l'étranger, conscient que la majorité d'entre elles opèrent de manière équitable. Cette initiative vise à mettre sur pied d'égalité les entreprises qui endossent leur responsabilité et celles qui s'y refusent au nom de la maximisation du profit. Ainsi, il est dans l'intérêt des entreprises responsables qu'une réglementation contraignante régisse l'action économique. C'est pourquoi l'initiative pour des multinationales responsables jouit aussi du soutien massif de ces milieux économiques.

Argumentation tirée de la Bible

La Bible n'a de cesse de présenter un Dieu qui prend clairement le parti des pauvres. La libération du peuple d'Israël de l'esclavage en Egypte est au cœur de l'Ancien testament. De cet événement découle pour le peuple de Dieu le devoir de protéger les exilés qui cherchent refuge auprès de lui. Les prophètes invectivent régulièrement la classe supérieure qui s'enrichit au détriment des faibles. La voie suivie par Jésus, telle qu'elle est présentée dans le Nouveau testament, le conduit en toute logique vers les défavorisés, les malades, les pauvres, les femmes, les enfants.

La tradition réformée s'inscrit dans cette ligne biblique. A l'époque, la Genève de Calvin avait accueilli des milliers de réfugiés et la Zurich de Zwingli avait adopté une grande loi sociale. C'est à cette tradition biblique et théologique que se réfère la Constitution de notre Eglise quand elle affirme qu'elle a « reçu de son Chef » la mission de combattre « toute injustice et [de] lutte[r] contre la misère matérielle et morale dans ses causes et ses manifestations ». Le même appel à la solidarité à l'égard des laissés-pour-compte retentit dans notre Vision: «Solidaire des laissés-pour-compte».

Les revendications portées par l'initiative pour des multinationales responsables trouvent donc un fondement biblique. Fidèle à sa tradition, l'Eglise se porte aux côtés des démunis.